

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

Vendredi 17 Février 2023 à 18h30

60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Alain VORILLION - Brigitte MAILLARD - Tatiana RATEAU - Christine POIFOL - Romain PUECH – Arnaud MAGNIN- Nicolas LE FLOCH - Florence GAY - Sylvain BOURIQUET - Christophe BOS– Nadège SEGUIN - Lionel GONY

Absents excusés : Ludovic BAUDEMONT- Gilles CHALUMEAU

Absent non excusé : Guy MACHEREY

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 12 votants

ORDRE DU JOUR

- ☞ Approbation officielle du PV de la réunion du 6 Janvier 2023
- ☞ Organisation du Championnat du Monde 2024
- ☞ Point Actions Jeunes
- ☞ Championnats de Côte d'Or :
 - Révision du cahier des charges
 - Elaboration de la circulaire
 - Point sur les lieux manquants (Secteur 4 du Doublette masculin et Secteur 1 du Tête à Tête masculin)
- ☞ Désignation des délégués du CD21 aux différents championnats
 - Départementaux
 - Régionaux
 - France
- ☞ Désignation du lieu du Congrès 2023 (candidats déclarés – Savouges – Saulieu – Dijon)
- ☞ Coupe de France : Point sur le nombre d'inscrits et candidats à l'organisation (1^{er} et 8 Mai 2023)
- ☞ CDC Jeu Provençal : Point sur le nombre d'inscrits (11 et 12 Mars)
- ☞ Concours 1^{er} Trimestre 2023
 - CCO Tir de précision du 25 Février (rappel des bénévoles présents et suivi de la préparation)
 - Samedi 4 Mars : Annulation du Forum de la pétanque. Explication des raisons par Alain. La Commission Jeunes demande autorisation au Comité pour organiser un concours en Triplette avec gratuité pour les jeunes s'inscrivant dans ce concours.
 - Journée de la Femme du dimanche 5 Mars : prévoir l'organisation et les bénévoles.
 - CDC Jeu Provençal du week-end des 11 et 12 Mars : prévoir l'organisation et les bénévoles
- ☞ Point sur la discipline

☞ Coupe de France Jeu Provençal

- 3 clubs côte d'orien inscrits (Cochonnet du Lac – Boule Mirebelloise – Violette de Beaune)
Voir pour définir une date.

☞ Questions diverses

- Demande de la pétanque des loups pour organiser un concours au boulodrome de Dijon les 21 et 22 Octobre 2023
- Demande de Christine pour la publicité de Sprint dans le calendrier papier
- Discussion sur la demande de Ludovic de se servir d'une boîte mail spécifique pour la Commission Jeunes.
- Sacoches inutilisables pour les arbitres reçues de Promopétanque : demande d'Alain pour les conserver et les remettre en récompenses pour les jeunes.
- Retour sur la formation « Gestion Concours » du 17 Février
- Jeux de Côte d'Or organisés par le CDOS
- Economies 2023 : changement étiquettes autocollantes pour les équipes des différents concours et championnats du CD21

Approbation officielle du PV de la réunion du 6 Janvier 2023

Le PV est soumis au vote. Le Résultat est le suivant : 11 POUR – 1 ABSTENTION

(Il est donc validé et sera publié sur le site avec, en annexe, le compte-rendu de l'AG de la BFC)

Organisation du Championnat du Monde 2024

Ce jour doit être procédé à la désignation et à l'approbation par les membres du CD21 des principaux responsables du Comité d'Organisation des Championnats du Monde 2024.

Ce comité se composera de la manière suivante :

- Président : Lionel GONY
- Président délégué : Alain VORILLION
- Secrétaire générale : Brigitte MAILLARD
- Trésorière Générale : Nadège SEGUIN

Il est demandé un vote. Qui est Pour cette composition ? 12 POUR (unanimité)

A noter que ce Comité sera, par la suite, étoffé.

Point Actions Jeunes

Différentes actions sont mises en place, à partir de cette année, pour promouvoir le sport pétanque chez les jeunes.

Par contre, il avait été instauré au calendrier, le 4 Mars, un forum de la pétanque dans la lignée de cette mise en avant. Cette manifestation ne pourra pas se faire comme ceci a été indiqué et est donc annulée. Il y aura, au cours des deux années qui viennent et jusqu'au mois de Septembre

2024, un Pétanque Tour dans 5 villes de la Côte d'Or (réparti sur tout le territoire) en partenariat avec des lycées et des collèges.

De plus, avec le soutien d'une branche de la Burgundy School, des concours axés sur les jeunes seront organisés durant cette période, et plus particulièrement un marathon.

A la place de ce concours, la Commission Jeunes du CD21, qui doit se réunir le jeudi 23 Février 2023, propose la tenue d'un concours en triplètes 40% mais avec la gratuité de l'inscription pour tous les jeunes.

Ce point est soumis à l'approbation des membres du Comité.

Qui est Pour ? 12 POUR (unanimité)

L'affiche préparée en amont, et après modification, est également validée et sera diffusée sur le site et par les réseaux sociaux.

Dernière info : affiche publiée et diffusée.

Championnats de Côte d'Or :

- Révision du cahier des charges

Afin d'alléger les frais à la charge des clubs organisateurs, il est proposé de supprimer les bons d'achats des dotations. Il ne resterait donc que les trophées commandés par le Comité (par un achat groupé pour tous les championnats) et dont le montant serait total pour les championnats sans secteur et divisé en 5 pour les championnats en secteurs (4 secteurs + le site principal).

Une acceptation est demandée aux membres sur ce principe de refonte du cahier des charges.

Qui est Pour ? 12 POUR (unanimité)

Le cahier sera donc modifié en conséquence et transmis aux clubs concernés semaine 9.

L'achat des trophées pour tous les championnats de Côte d'Or sera effectué par Christine et Sylvain. Comme il est un peu tard pour commander pour le CCO Tir de précision, les récompenses seront achetées directement par Sylvain.

- Elaboration de la circulaire

La mise à jour 2023 a été établie par le secrétariat en amont de la réunion.

A l'intérieur, toutes les dates butoirs, championnat par championnat, catégorie par catégorie, ont été indiquées.

Pour les dispositions générales, il est confirmé le coût des inscriptions, les modalités, les dates butoirs, etc... (voir annexe)

Au vu des constats des années précédentes, il est à déplorer que certains, alors qu'ils sont qualifiés pour les championnats régionaux, ne veulent pas s'y rendre.

Pour éviter ce manquement d'engagement, une clause particulière sera rajoutée dans la circulaire ainsi que dans le présent PV. Il s'agit du texte suivant :

TRÈS IMPORTANT et à communiquer aux joueuses et joueurs

L'engagement aux championnats de Côte d'Or implique la participation, en cas de qualification, aux Championnats Bourgogne Franche Comté. En cas de non respect de cette clause, les joueuses ou joueurs encourent une sanction disciplinaire de catégorie 3.

- Point sur les lieux manquants (Secteur 4 du Doublette masculin et Secteur 1 du Tête à Tête masculin)

Au moment de la réunion, tous les sites et secteurs ont été comblés et ce, après avoir fait appel à quelques clubs pour éviter une annulation.

Désignation des délégués du CD21 aux différents championnats

- Départementaux (voir tableau en annexe) – Manque le Triplette Vétérans à STE COLOMBE
- Régionaux (voir tableau en annexe) – Manque plusieurs dates
- France (voir tableau en annexe) – toutes les délégations ont été comblées.

Désignation du lieu du Congrès 2023 (candidats déclarés – Savouges – Saulieu – Dijon)

Point reporté à la prochaine réunion. Vote sera demandé.

Coupe de France

Point sur le nombre d'inscrits et candidats à l'organisation (1^{er} et 8 Mai 2023)

Au 17 Février, 23 clubs sont inscrits mais la date butoir est dans une semaine. Quelques clubs se sont portés candidats pour organiser les rencontres. Le nombre de clubs inscrits doit être impérativement envoyé à la FFPJP au plus tard le 28 Février 2023.

Dernière info : Au total, il y a 32 clubs inscrits + 1 (Mirebeau déjà qualifié)

CDC Jeu Provençal

Point sur le nombre d'inscrits : 4 à date mais la date butoir est également au 24 Février minuit.

Les rencontres auront lieu au Boulodrome de Dijon les 11 et 12 Mars 2023

Dernière info : au total 7 clubs se sont inscrits.

Concours 1^{er} Trimestre 2023

- **CCO Tir de précision du 25 Février (rappel des bénévoles présents et suivi de la préparation)**

Les listes des qualifiés au 31/12/2022 (date limite) ont été validées. Les tableaux d'ordre de passage sont publiés sur le site et les clubs en seront avisés afin qu'ils puissent prévenir les joueuses et joueurs.

Suite à de nombreuses questions, il est rappelé qu'il s'agit d'un championnat de Côte d'Or et qu'il est régi de la même façon que les autres, à savoir : un joueur ne peut être remplacé par un autre en cas d'absence, et s'il est absent, il doit fournir un justificatif professionnel ou médical.

A défaut, il encoure une sanction disciplinaire de catégorie 3. Le coût de l'inscription/joueur est de 5€. Pour les joueuses ou joueurs ayant muté en interne, il est également rappelé que c'est au nouveau club de régler le montant de l'inscription.

Un planning de la mise en place et de l'organisation est dressé par les membres du Comité. En effet, ceci prend beaucoup de temps pour installer les 6 pas de tir et il faut également beaucoup de bénévoles pour assurer le marquage des scores avec un roulement pour ne pas faire cela toute la journée dans le froid du boulodrome. Les courses seront faites, comme à l'habitude, par le Groupe de Travail dédié à cette fonction au Comité.

A noter : Le nombre de qualifiés au Championnat Régional de Tir est le suivant : 4 Seniors Hommes – 2 Séniors Femmes – 2 Juniors. Il se déroulera le Lundi 8 Mai à ESSERT (banlieue de Belfort dans le 90).

- **Journée de la Femme du dimanche 5 Mars** : prévoir l'organisation et les bénévoles.

Ce point était à l'ordre du jour pour ajuster le tarif des inscriptions. Mais comme cela aurait été un peu tard pour la diffusion, un avis par mail a été demandé sur une augmentation de 2€ pour le tarif des inscriptions (avec le repas), soit un montant de 20€. A la majorité, les membres ont approuvé. Par contre, le tarif des repas accompagnateurs reste le même, soit aussi 20€.

Avec cette approbation, l'affiche a été modifiée et diffusée sur les réseaux sociaux et sur le site.

A aujourd'hui, il y a 15 inscrites. Les bénévoles sont les suivants : Alain, William RODIER, Arnaud et Florence. En tout état de cause, il manque des volontaires, notamment pour servir le repas.

Dernière info : au total, 59 féminines sont inscrites

- **CDC Jeu Provençal du week-end des 11 et 12 Mars** : prévoir l'organisation et les bénévoles

Achats faits par le Groupe de Travail. Les bénévoles volontaires sont les suivants : Brigitte et Christine (le dimanche)

☞ Point sur la discipline

Le président de la Commission informe les membres du Comité que Nicolas RATEAU intègre la Commission de Discipline du CD 21 à partir du 1^{er} Mars 2023.

Coupe de France Jeu Provençal

- 3 clubs côte d'orien inscrits (Cochonnet du Lac – Boule Mirebelloise – Violette de Beaune)

Après débat et étude des possibilités limitées du calendrier, les membres décident de faire les matchs le Dimanche 5 Mars 2023 au Boulodrome de Dijon.

Le tirage au sort est effectué.

Le Club du Cochonnet du Lac rencontrera la Violette de Beaune à 8h30.

La Boule Mirebelloise rencontrera le gagnant du match précédent à 14h30.

Questions diverses

- Demande de la pétanque des loups pour organiser un concours au boulodrome de Dijon les 21 et 22 Octobre 2023.

Le club a formulé une demande par mail car il souhaite avoir la possibilité d'organiser un concours au Boulodrome de DIJON les 21 et 22 Octobre 2023.

Le Comité tient à signaler qu'il n'y a eu aucune autre demande d'un club et que ce week-end est libre. En conséquence, ce point est soumis au Vote et requiert l'unanimité, sous réserves que ce club obtienne toutes les autorisations nécessaires autant auprès de la ville de Dijon que de l'Association du Boulodrome, locataire du lieu à ce moment-là.

La Pétanque des Loups sera prévenue par mail.

- Demande de Christine pour la publicité de Sprint dans le calendrier papier

La Société Sprint (devenue GRAPHI SYTEM) nous imprime, depuis quelques années, nos calendriers papier mais Christine fait toute la mise en place bénévolement. Mais cette année, étant en retraite, elle a demandé à utiliser tout le matériel que le directeur de Sprint lui a prêté.

Elle aimerait que le Comité l'en remercie en lui offrant la publicité. Ce point est soumis au Vote.

Le résultat est le suivant : 6 POUR – 1 ABSTENTION – 3 CONTRE (** modification lors de la réunion du 17 Mars) – Phrase à rajouter « 2 personnes n'ont pas pris part au vote »*)

Nous n'enverrons donc pas la facture.

- Discussion sur la demande de Ludovic de se servir d'une boîte mail spécifique pour la Commission Jeunes

Après discussion, il est indiqué qu'il ne sera pas mis en place cette boîte spécifique, toutes les informations devant transiter par la boîte mail du Comité. Par contre, afin que les deux responsables principaux de la Commission Jeune soient automatiquement informés de tout ce qui concerne cette commission, les mails seront transférés à Ludovic Baudement (ce qui se fait déjà) mais également à Tatiana.

- Sacoches inutilisables pour les arbitres reçues de Promopétanque : demande d'Alain pour les conserver et les remettre en récompenses pour les jeunes.

Il s'agit de 4 sacoches à boules estampillées FFPJP qui ne peuvent servir aux arbitres. Le comité est tout à fait d'accord pour les conserver et qu'elles fassent partie des prochaines récompenses pour les jeunes.

- Retour sur la formation « Gestion Concours » du 17 Février

Cette formation a été animée par Brigitte. Il y a eu 12 personnes ce jour au siège du Comité.

Elle les a formés pour l'envoi des inscriptions aux CCO ainsi que pour la tenue des tables de marque lors des concours. Cela s'est très bien passé. 2 ou 3 nouveaux clubs étaient présents (Boule des Potiers et Aignay le Duc).

- Jeux de Côte d'Or organisés par le CDOS

Ils auront lieu toute la journée du 3 Juin 2023 à CHEVIGNY ST SAUVEUR, Plaine de la Saussaie. Les associations côte d'Oriennes pourront avoir un stand et présenter leur activité.

Alain informe les membres de la participation du CD21. Nous devons fournir un barnum et, pourquoi pas, une animation autour de la pétanque. Christophe se propose immédiatement pour être également bénévole. Les membres seront informés dès que nous en saurons plus sur l'organisation détaillée.

- Economies 2023 : changement étiquettes autocollantes pour les équipes des différents concours et championnats du CD21

Jusque là, le Comité utilisait des étiquettes imprimées avec le logo du CD21. Afin de faire des économies, il est proposé d'utiliser des étiquettes vierges plus petites et qui s'achètent dans les entreprises de bureautique. Les membres donnent leur accord.

Questions supplémentaires :

- 1) Nadège, eu égard au montant très important des déplacements lors des championnats de France, a fait faire un devis à une autre entreprise de location. D'après une première estimation, cela coûterait au Comité pour l'année 2023 un montant de 5320€ (versus 9270€ en 2022). Ce point est soumis au vote et le résultat est le suivant :
11 POUR – 1 ABSTENTION

Il est donc décidé de faire appel à cette entreprise pour la location des minibus et voitures pour les déplacements aux France 2023

- 2) Nadège rappelle aussi qu'elle a formulé une demande de modification du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de BFC (voir ci-joint) Elle tient à préciser aux membres du CD21 qu'à ce jour, elle n'a reçu aucune réponse et qu'aucune modification n'a été faite à notre connaissance.

Dernière info : réponse apportée lors de la réunion du Comité Régional de la BFC du 11 Février 2023 à CHALON/SAONE. Elle est la suivante : « Suite au compte-rendu de cette AG, une injonction a été faite par Mme Nadège SEGUIN, vérificatrice aux comptes, de rétablir un point du PV mal rédigé. Pour l'assemblée, ce point sera traité lors de l'approbation de ce PV à la prochaine AG de 2023 ».

- 3) Enfin, elle souhaiterait que le Comité vote sur le don qu'il fait chaque année, à l'Association dijonnaise qui lutte contre la mucoviscidose. Le vote est le suivant : 7 POUR – 3 CONTRE – 2 ABSTENTION
Elle fera donc le nécessaire

Informations diverses

Reçus à la formation ~~Tronc Commun~~ (* **modification lors de la réunion du 17 Mars**) – **En lieu et place mettre BF1**): Tatiana RATEAU – Virginie JACOB et Fabrice JACOB

Résultats des concours via une application sur portable mis en place et à jour par Brigitte

Dans le souci d'économies de déchets avec une consommation importante des gobelets jetables en cartons, Arnaud se propose de demander un devis à Eco'cup. Il le soumettra à la prochaine réunion.

La prochaine réunion du Comité est fixée au VENDREDI 17 Mars 2023 à 18h30

Fin de la réunion à 23h05

Alain VORILLION
Président du CD21



Brigitte MAILLARD
Secrétaire Générale

